

DE L'EGLISE ET DE SA DIVINE CONSTITUTION

Par DOM A. GRÉA

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL.

1 fort vol. in-8 de XIII-517 pages.....Prix franco \$1.88

Entre tant d'ouvrages qui ont exposé la divine constitution de l'Eglise, celui de Dom Gréa se distingue par son originalité. Il est d'un scolastique nourri à la doctrine et accoutumé au langage de saint Thomas, mais il est aussi d'un mystique qui cherche bien haut, dans le sein même de Dieu, le type et l'origine de la hiérarchie ; je ne suis donc pas surpris de l'approbation qu'un maître contemporain a donnée à ce livre. "Vous contemplez dans son idéal divin," écrivait à Dom Gréa Mgr l'évêque d'Anthon, "cette société divine qui, procédant d'abord de la Sainte Trinité, est l'extension vivante de Jésus-Christ, le continue tout entier sur la terre, et fait qu'il parle encore au monde, le gouverne en le sanctifiant et le mène à sa fin dernière."

L'auteur est profondément romain, et en même temps il professe pour l'épiscopat une vénération et un amour qui s'élèvent jusqu'à l'enthousiasme. Y aurait-il là de quoi s'étonner ? Le pape lui-même est un évêque, car, dit Dom Gréa, "l'épiscopat serait abaissé s'il y avait quelque degré hiérarchique entre Jésus-Christ et lui-même ;" et naguère encore, le concile du Vatican, qui définissait les prérogatives souveraines du pontife romain, rappelait les droits de l'épiscopat et l'indissoluble lien qui unit les évêques à leur chef.

Une matière si haute et si vaste soulève bien des questions ; sur plus d'un point, je souscris volontiers aux réponses que l'auteur y fait. J'expliquerais comme lui la nature du titre et du pouvoir épiscopal dans celui qui n'a pas encore reçu le caractère que l'Ordre confère. "Le titre, dans ce cas, est comme un rayonnement anticipé de l'ordination en vue de laquelle il est conféré, dont il dépend par avance, dont le défaut le rend caduc, et qui lui sert par avance de cause et de raison d'être. C'est ainsi que l'aurore précède l'apparition du soleil, dont elle dépend."

Comme Bolgani, que Maur Capellari (le futur Grégoire XVI) cite avec honneur dans son *Triomphe du Saint-Siège et de l'Eglise*, j'admets aisément chez l'évêque, outre la juridiction particulière qui lui est conférée sur ses sujets, une certaine juridiction universelle, un droit de suffrage, qu'il possède solidairement avec ses frères, et qui, dans les conciles œcuméniques, le rend juge et législateur pour toute l'Eglise (*Triomphe du Saint-Siège*, etc. LXVII, LXVIII). Dom Gréa est dans le vrai lorsque, sans nier la valeur particulière que l'importance du diocèse et l'illustration du siège peuvent donner au témoignage d'un évêque, il reconnaît une égale valeur au jugement que porte chacun des Pères d'un concile. Mais où je ne

puis le suivre, c'est quand il étend le pouvoir de chaque évêque bien plus loin que ne l'a fait Grégoire XVI. "..... Les évêques, en vertu de cette union profonde et mystérieuse qui est leur ordre même et l'essence de l'épiscopat, agissent aussi, lorsqu'il convient qu'ils le fassent, au-delà même de ces limites étroites (les limites de leurs diocèses respectifs), et comme associés au gouvernement et au mouvement de l'Eglise universelle. C'est ainsi qu'au commencement agissaient les apôtres ; bien longtemps après eux, les hommes apostoliques et les premiers évêques établissaient des églises ou même venaient, en vertu de cette communauté universelle de l'épiscopat, au secours des peuples dans leurs pressantes nécessités..."

Certes, l'auteur ne présente qu'avec bien des atténuations cette opinion qui expliquerait, je l'avoue, certains faits embarrassants de l'histoire ecclésiastique. "Il est clair d'ailleurs, d'après les principes mêmes que nous avons exposés, que ce pouvoir plus étendu et qui ne se révèle guère que dans les circonstances extraordinaires, est au fond émané et entièrement dépendant du chef de l'Eglise." N'importe : cette juridiction universelle attribuée à chaque évêque, laquelle sommeillerait d'ordinaire pour se réveiller de temps en temps, s'accorde mal avec l'enseignement commun et avec la pratique constante de l'Eglise.

Dom Gréa connaît l'histoire et prouve, par de nombreux emprunts à la patristique, que la théologie positive lui est familière ; cependant, sa critique manque parfois de sévérité. Il cite, par exemple, comme de saint Clément I les lettres *ad virgines*, et comme de saint Pie I la lettre à Juste de Vienne : je doute que les maîtres les plus autorisés lui accordassent l'authenticité de ces documents. Je ne parle point de la fameuse lettre d'Anastase II à Clovis, dont M. Julien Havet vient de démontrer la date récente.

Dans un ouvrage sur l'Eglise, Dom Gréa ne pouvait oublier l'état religieux et les différents instituts qui en ont été les manifestations successives et variées ; il parlait *pro domo sua*, et les pages qu'il a consacrées à un tel sujet intéressent, instruisent et édifient. Les belles pages d'ailleurs, les pages éclairées d'une lumière discrète ou pénétrées d'une émotion contenue, se rencontrent plus d'une fois dans ce livre ; j'en signalerai une sur la prière liturgique et une autre où, en retraçant la providentielle situation de Rome, Dom Gréa semble se souvenir de ces merveilleuses descriptions, tout ensemble si poétiques et si précises, où excellait Lacordaire.

(Polybiblion.)

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

La fête du Sacré-Cœur de Jésus a été instituée pour honorer l'infinie charité de notre divin Sauveur. Le cœur est regardé comme le siège des affections, et en adressant un culte particulier à celui de Jésus-Christ, nous reconnaissons l'amour dont il a été embrasé pour les hommes, nous lui faisons amende honorable pour tout ce qu'il a souffert pendant sa vie mortelle et tout ce qu'il souffre par notre ingratitude dans le sacrement de l'autel.

Si la Belgique eut la gloire de doter le monde catholique de la fête du Saint-Sacrement, la France fut choisie pour lui donner celle du Sacré-Cœur.

Au XVIIe siècle vivait au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, en Charolais, une sainte religieuse nommée Marguerite-Marie Alacoque, modèle de sagesse, de soumission et de patience ; elle était en adoration devant le saint autel, un jour de l'octave de la fête du Saint-Sacrement, lorsque le Dieu des âmes pur-s se fit entendre à elle, et lui découvrant son cœur, lui dit : "Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes qu'il est allé jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ; pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart des hommes que des ingratitude par les mépris, les irrévérences, les sacrilèges et la froideur qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. Je te demande qu'une fête particulière soit établie pour honorer mon cœur, en lui faisant réparation par une amende honorable."

Cette dévotion nouvelle éprouva d'abord de grandes contradictions, et la servante du Seigneur descendit dans la tombe, le 17 octobre 1690, sans avoir vu son triomphe ; mais le Ciel devait bientôt faire entendre sa grande voix. La Provence fut ravagée par une peste furieuse. La ville de Marseille, la première attaquée de ce fléau, avait perdu en peu de mois la moitié de ses habitants. Mgr de Belzunce, évêque de Marseille, voyant l'insuffisance des remèdes humains, résolut de recourir à celui qui tient dans sa main les clés de la mort et d'opposer à la colère de Dieu les mérites du Cœur sacré de son divin Fils. A cet effet, il ordonna que la fête du Sacré-Cœur fut solennisée le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, et lui fit une consécration publique de tout son diocèse.

Sa prière fut exaucée ; dès ce jour le mal commença à diminuer, et en peu de temps il cessa tout à fait ; c'est ce que les magistrats de cette ville ont reconnu et déclaré dans un acte authentique.

Cependant en 1722, au mois de mai, la peste se ralluma de nouveau ; deux cent cinquante prêtres du diocèse de Marseille ou des diocèses voisins accourus pour secourir les malades avaient succombé ; Mgr de Belzunce, renouvelant tout ce qu'avait fait à Milan S. Charles Borromée, prodiguait sa vie pour ses brebis. "Je suis encore debout par la grâce de Dieu, écrivait-il, au milieu des morts et des mourants ; tout a été abat-

tu à mes côtés, et, de tous les ministres du Seigneur qui m'ont accompagné, il ne reste plus que mon seul aumônier."

Mgr de Belzunce fit dresser, le jour de la Toussaint, un autel au milieu du Cours ; puis il sortit de son palais, pieds nus, la corde au cou, et alla s'agenouiller devant le Dieu qui punit et qui pardonne, priant avec ardeur pour son troupeau. Les supplications continuèrent, et le 15 novembre le saint évêque donna la bénédiction à toute la ville du haut d'un clocher, au bruit des cloches et du canon qui invitaient les habitants de se mettre en prière.

Malgré tant de charité de la part du pasteur, de larmes et de prières de la part des fidèles, le Ciel demeurait inflexible et le fléau continuait ses ravages. Au Cœur de Jésus était réservé de le faire disparaître. A la sollicitation du prélat, les magistrats en corps firent vœu d'aller tous les ans au nom de la ville, à l'église de la Visitation le jour de la fête du Sacré-Cœur, assister à la procession qui devait être établie à perpétuité en ce même jour. Ce vœu fut prononcé publiquement devant l'autel de l'église cathédrale, par le premier des magistrats municipaux, au nom de tous, le jour de la Fête-Dieu, avant la procession du Saint-Sacrement que Mgr l'évêque tenait entre ses mains, les magistrats étant à genoux devant lui.

Dès ce jour-là le mal commença à disparaître, et, six semaines après, il n'y avait plus de maladie.

Mgr de Belzunce s'empressa d'accomplir sa promesse et établit à perpétuité une procession générale pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Tous ces faits sont constatés par les mandements de ce prélat et par les actes de délibération des magistrats municipaux de la ville de Marseille.

Cette dévotion fut approuvée par le pape Clément XIII, pour le royaume de Pologne, ensuite pour le royaume de Portugal ; enfin par le pape Pie VI ; elle se répandit alors dans toutes les parties du monde ; des sociétés religieuses se sont formées dans le but spécial d'honorer le Cœur sacré du Sauveur.

Le mois de juin a été dédié à cette dévotion, et le pape Pie VII, par un rescrit du 10 mars 1802, a accordé des indulgences à ceux qui s'y associent.

Les cruels malheurs qui viennent d'affliger la France étaient bien propres à ranimer le zèle des chrétiens ; aussi pour remercier le Ciel de nous avoir préservés d'une ruine totale dont nous étions menacés, implorer sa miséricorde et son pardon au milieu de tant de calamités, de nombreux fidèles ont fait le vœu d'élever une église en l'honneur du Sacré-Cœur, et ce vœu ne peut manquer d'être réalisé par le concours de tous ceux qui comprennent que, pour relever notre France coupable et châtiée, c'est par la prière et d'en haut que doivent nous venir le secours et la force.

(Petites lettres illustrées.)

COMMENTAIRE SUR L'ÉPÎTRE DE SAINT PAUL

AUX

ROMAINS.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de XIX-419 pages..... Prix franco \$1.25

COMMENTAIRE SUR LES DEUX ÉPÎTRES DE ST PAUL

AUX

CORINTHIENS.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de 578 pages..... Prix franco \$1.60

COMMENTAIRE SUR LES DEUX ÉPÎTRES DE ST PAUL

AUX

GALATES, AUX ÉPHÉSIENS, AUX PHILIPPIENS, AUX

COLOSSIENS ET AUX THESSALONIENS.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de 610 pages..... Prix franco \$1.60

COMMENTAIRE SUR LES DEUX ÉPÎTRES DE ST PAUL

A

TIMOTHÉE, A TITE, A PHILÉMON, AUX HÉBREUX.

Par l'abbé A. F. MAUNOURY.

1 vol. in-8 de 667 pages..... Prix franco \$1.60

LES QUATRE VOLUMES..... Prix franco \$6.00

JOURNAL DE GASTON

HEURES SÉRIEUSES D'UN ÉCOLIER

PAR

M L'ABBÉ CALAS

ANCIEN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

OUVRAGE APPROUVÉ PAR

NOSSEIGNEURS DE CARCASSONNE, TOULOUSE, AUTUN, CHALONS ET MACON

2 vol. in-12 de 383-354 pages..... Prix franco : \$1.25

Gaston a douze ans ; élevé au sein de la famille par une mère pieuse et intelligente, qui a déposé dans sa jeune âme les bonnes semences qui produiront plus tard d'excellents fruits, il n'a encore fait qu'entrevoir l'éducation du collège, cette vie en commun, plus rude, plus laborieuse, plus difficile, en un mot. Lorsque ce douzième anniversaire a sonné, après une petite fête de famille très bien imaginée, le père de Gaston lui déclare solennellement qu'il a résolu de lui faire suivre les études du collège. Les classes, jusqu'ici faites sous les yeux du père, devront se continuer avec l'aide d'un maître habile, chef d'institution distingué et ami de la maison. Levé à six heures chaque jour, Gaston se rend au collège après la prière faite en compagnie de son père ; là, il travaille pour la première fois avec des enfants de son âge, et reçoit une heureuse émulation de cette nouvelle méthode ; rentré à quatre heures, il fait ses devoirs avec exactitude, reçoit de son père, qui lui sert de répétiteur, d'utiles leçons, et conserve ainsi, dans la vie de famille, cette bonne éducation sans laquelle l'instruction serait bien nulle chez un jeune garçon.

Un bon oncle, un chanoine qui habite la même ville que ses parents, est d'un puissant secours à l'enfant dans la direction spirituelle de sa conduite et c'est par son conseil qu'il entreprend d'écrire un journal où seront consignées ses impressions, ses joies, ses douleurs, en un mot, sa vie tout entière. Le premier volume contient toutes les préparations nécessaires au grand acte de la première communion ; Gaston a compris que de nouveaux devoirs lui sont imposés ; il rentre en lui-même, et, dans ce journal qui devient, pour ainsi dire, une seconde conscience, il n'omet ni ses fautes, ni ses négligences, afin de s'en corriger. Visites aux pauvres, aumônes faites non seulement avec l'argent, mais surtout avec le cœur, rien n'est omis pour concourir à faire de l'enfant un écolier réellement vertueux. D'agréables histoires venant à propos ont un attrait particulier ; nous aimons surtout celle de Josué et de Joaquina, deux caractères d'enfants heureusement mêlés à ceux de la famille de Gaston, qui participe à leurs peines, à leurs luttres pour combattre les défauts de leur âge, à leurs efforts pour

mener jusqu'au seuil de la perfection leurs jeunes vertus.

Au second volume, Gaston a quinze ans : son père, tombé gravement malade et obligé d'habiter une ville du Midi, laisse son fils au collège. Là, une nouvelle phase commence dans la vie du jeune garçon. Separé d'une famille tendrement aimée, il devient plus sérieux ; des lettres de ses sœurs, de sa mère, de son père, le tiennent au courant de ce qui se passe loin de lui, et entretiennent cette douce confiance à laquelle il a été habitué. Et puis, ses travaux augmentent, ils prennent un cours plus sérieux, plus intéressant ; il commence ses humanités.—Voici ce que Gaston transcrit à ce sujet dans son journal : " Il paraît que les humanités sont comme une philosophie, et aussi comme une géographie de la pensée et du langage. Elles divisent en portions bien distinctes le domaine des lettres, assignant à chaque genre ses règles, son importance, le ton qui lui est propre et les limites dans lesquelles il doit se mouvoir et qu'il ne doit pas franchir (p. 27)." En effet, par une analyse raisonnée de ce qu'il étudie, Gaston apprend à penser ; il apporte dans ces études des appréciations nouvelles qui lui sont suggérées par l'excellente direction sous laquelle il se trouve placé. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de faire beaucoup de citations ; nous pourrions indiquer notamment, à la page 59, la leçon d'histoire, et, à la page 164, à la suite d'une explication de quelques passages du VIe livre de l'Enéide, une juste appréciation de la manière d'écrire chrétienne-ment les classiques païens. De pieuses et intéressantes instructions de M. l'aumônier, des leçons de haute morale, privilège exclusif de M. le directeur, sont citées de temps en temps et seront profitables à tous, élèves et maîtres.

Cet ouvrage, recommandé par une explicite approbation de Mgr l'évêque de Carcassonne, est d'un auteur qui fait sa première entrée dans le monde littéraire ; nous souhaitons qu'il continue, et que, comme Mlle Monniot, l'auteur de l'excellent *Journal de Marguerite*, il nous montre aussi Gaston à vingt ans ; il serait bon de faire connaître aux familles chrétiennes et aux jeunes gens ce que devient un jeune homme ainsi élevé.

A. MAZURE.